esch.lu

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 27 janvier 2023 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre la Ville et Monsieur et Madame Carlos Manuel Rodrigues Alves

Acte de cession administratif par lequel la Ville acquiert des époux M.Mme Carlos Manuel Rodrigues Alves une parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section C d'Esch-Sud, comme suit :

- n° cadastral 789/5149, place voirie, au lieu-dit « Rue des Sports », d'une contenance de 17 ca .

La cession se fait à titre gratuit vu que la parcelle fait partie de la voirie de longue date et sera intégrée dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur

Ville d'Esch-sur-Alzette
Hôtel de Ville B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette

Jessica KREB
TM – Biens communaux
T (+352) 2754 3360
jessica.kreb@villeesch.lu